



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

durée du travail

Question au Gouvernement n° 290

Texte de la question

DURÉE LÉGALE DU TRAVAIL

M. le président. La parole est à M. Philippe Martin, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Philippe Martin. Monsieur le président, permettez-moi de dire amicalement à Bernard Laporte que nous ne sommes pas sur un terrain de rugby et qu'on ne peut pas régler ici les problèmes comme le font parfois le Stade français et Montpellier. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. - Exclamations sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Monsieur Bertrand, je reviens à la question à laquelle vous semblez décidément ne pas vouloir répondre. Et si vous n'y répondez pas, c'est qu'elle vous gêne : allez-vous, oui ou non, abolir la durée légale du travail ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. Jean Glavany. Répondez !

M. Philippe Martin. Allez-vous revenir sur les 35 heures, et pour les remplacer par quoi ? Allez-vous revenir sur les 37, les 38 heures, les 40 heures de Blum que votre candidat invoquait durant la campagne électorale ? Est-ce cela que vous entendez faire ? Les Français ont besoin de le savoir ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

Vous voulez, paraît-il, politiser les élections municipales et cantonales. Eh bien, chiche ! Nous irons expliquer aux Français que votre politique, c'est toujours plus de cadeaux pour les riches et toujours plus de casse sociale pour ceux qui souffrent ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Répondez-nous : oui ou non, allez-vous abolir la durée légale du travail ? *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité.

M. Jean Glavany. Oui ou non : répondez !

M. le président. Mes chers collègues, je vous demande un peu de calme et de respect ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

Monsieur le ministre, vous avez la parole.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité*. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, ...

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Oui ou non ?

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Je sais que certains d'entre vous ont depuis bien longtemps envie d'être au Gouvernement, mais il faudra auparavant que les Français vous fassent confiance et je ne suis pas certain que, en vous voyant vous comporter de la sorte, ils en aient envie. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

Il y a aujourd'hui un cadre juridique pour la durée du travail, et vous le savez très bien. Il y aura demain un cadre juridique pour la durée du travail, vous le savez très bien aussi.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Alors ?

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. La vérité, c'est que vous cherchez encore une fois à masquer une absence de propositions dont les Français se rendent compte année après année. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. François Hollande. Répondez !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Vous savez pertinemment quelle est la position du Gouvernement français sur la durée du travail au plan européen. Et ce que nous faisons sur le plan européen, nous le faisons au plan national.

M. Jean Glavany. Bla-bla-bla-bla !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Et, bien évidemment, nous avons à l'esprit la question de la pénibilité et des conditions de travail.

M. Jean Glavany. Bla-bla-bla-bla !

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Nous savons qu'il est possible aujourd'hui de ne plus imposer d'en haut, comme vous l'avez fait avec les 35 heures, mais nous voulons aussi apporter des garanties aux employeurs comme aux salariés. C'est la vérité et les Français le savent pertinemment, comme ils savent que vous tenez un double discours - j'ai pu moi-même le constater : dans vos circonscriptions, vous êtes prêts à dire qu'il faut de la flexibilité et de la souplesse quand ici vous faites mine de dire qu'il n'en faut pas du tout. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. Jean Glavany. Oui ou non ?

M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité. Il faudrait, en 2008, que vous cessiez ce double discours et que vous reconnaissiez enfin que les 35 heures imposées ont été un boulet insupportable pour l'économie française. En ce qui nous concerne, nous ne referons pas cette erreur. Nous laisserons de la souplesse tout en assurant des garanties aux salariés, car, nous, nous sommes du côté des salariés. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Martin](#)

Circonscription : Gers (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 290

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 janvier 2008